



## Assurance responsabilité civile pour dommages causés par chien

Par **haraju**, le **22/02/2010** à **12:23**

Bonjour,

Mon frère est venu me rendre visite ce week-end de Vierzon à Toulon et son chien a mangé mon chargeur d'ordinateur portable qui coûte 89 euros, son assurance responsabilité civile peut-elle couvrir les frais pour le remplacement de mon chargeur ?

Merci par avance, cordialement.

Par **Tisuisse**, le **22/02/2010** à **13:02**

Bonjour,

A mon humble avis, et sans vouloir présager de la réponse de notre spécialiste CHABER, s'agissant du chien de votre frère, la réponse est NON car, pour l'assurance, votre frère n'est pas un tiers pour vous, c'est un collatéral.

Par **aie mac**, le **22/02/2010** à **18:36**

bonjour

tout dépend en fait de la définition de tiers dans le contrat de votre frère.

si seuls les ascendants et descendants sont exclus de cette définition, alors votre frère n'est pas tiers au sens de son contrat.  
ceci étant, il faut également regarder la franchise contractuelle; il est probable que son montant, qu'elle soit absolue ou relative, soit supérieur au montant des dommages.  
ce qui veut alors dire pas d'intervention de son assureur.